



Projet de loi antitabac britannique

Rubrique : actualités - Date : jeudi 27 octobre 2005

D'après l'AFP, le projet de loi antitabac britannique « fruit d'un compromis laborieux, ne satisfait personne et met en lumière l'affaiblissement de l'autorité politique » de Tony Blair. Soulignant que le dossier a pris un tour politique après une semaine d'indécision et de divergences au grand jour entre trois ministres, l'agence considère que ce manque de discipline gouvernementale, « sans précédent », pour la presse, est un signe que M Blair « voit s'étioler son emprise politique ». L'agence qui observe que le compromis sur le projet de loi antitabac a été adopté contre l'opinion de la ministre de la santé, souligne que ce sont les vues de son prédécesseur, actuel ministre de la défense, qui l'ont emporté. D'après l'agence, le projet aboutit à une interdiction seulement partielle de fumer sur les lieux de travail et dans les lieux publics puisque les pubs ne servant pas de nourriture seraient autorisés à avoir une salle fumeurs et que les clubs privés seraient exemptés de cette réglementation. Relevant que cette loi est moins radicale que les dispositions appliquées en Ecosse et en Irlande du Nord, l'agence fait état de l'opposition au projet de loi des associations de médecins et des militants antitabac mais aussi, pour des motifs différents, des propriétaires et du personnel des pubs.